

Recommandations du Haut conseil de la santé publique sur la lutte contre l'importation de bactéries hautement résistantes, mai 2010 (HCSP - Infection nosocomiale - Antibiorésistance)

01/05/2010

Suite à la demande du directeur générale de la santé (DGS) Didier Houssin en février 2009, le Haut conseil de la santé publique (HCSP) a mis en ligne en août 2010 ses recommandations relatives à la lutte contre l'importation de bactéries hautement résistantes et plus particulièrement au dépistage du portage digestif des bactéries commensales multirésistantes aux antibiotiques importées en France à l'occasion du rapatriement de patients en provenance de l'étranger et maîtrise de leur diffusion. Il préconise notamment un dépistage du portage digestif de ces bactéries, par écouvillonnage rectal ou coproculture, pour les patients rapatriés de l'étranger dès leur admission dans les établissements de santé français. Ainsi, le HCSP émet des recommandations relatives tant à la prise en charge du patient rapatrié à l'admission qu'à sa prise en charge en cas de positivité du dépistage digestif systématique du patient rapatrié de l'étranger. Ces recommandations concernent ainsi l'organisation et le circuit de l'information et le signalement, la mise en œuvre du dépistage et les méthodes d'identification bactériologique ainsi que la maîtrise de la diffusion de la résistance.

Vous pouvez consulter ce rapport en version PDF